Appel à rassemblement : Vendredi 17 octobre 2025 Le Collectif « Pour une histoire franco-algérienne non falsifiée » commémore le 17 octobre 1961 Un massacre colonial au cœur de Paris

1961 est une année cruciale pour l'issue de la guerre d'indépendance algérienne. Le référendum sur l'autodétermination (8 janvier) ouvre la voie aux négociations entre la France et le GPRA – Gouvernement provisoire de la République algérienne – sur fond d'exacerbation des tensions, avec notamment la création de l'OAS (11 février), le putsch des généraux (23 avril), et en métropole, la recrudescence d'actes racistes (ratonnade de Metz, 23-24 juillet, entre autres), l'intensification de la répression contre les combattants du FLN, et son corollaire, les attentats frontistes contre les forces de police.

C'est dans ce contexte que, le 5 octobre, le préfet Maurice Papon, impose un couvre-feu aux seuls « Français musulmans d'Algérie » du département de la Seine. Pour dénoncer cette mesure discriminatoire, la Fédération de France du FLN appelle à une manifestation massive et pacifique. Ainsi, le soir du 17 octobre, des dizaines de milliers d'Algériens – hommes, femmes, enfants – convergent, dans le calme et sans armes, vers le centre de Paris.

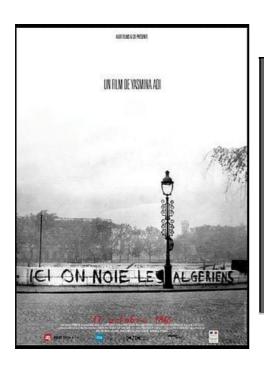
Ils se heurtent à une répression d'État d'une extrême violence relevant des logiques de la guerre subversive à l'œuvre dans le système colonial, et non de celles d'une opération de maintien de l'ordre. 12 000 manifestants sont raflés, torturés, transférés dans des centres de tri. Des dizaines sont « noyés par balle » dans la Seine, après passage à tabac... Le lendemain, la préfecture dénombre trois morts. Or, le bilan est estimé à plusieurs dizaines de morts ou disparus (jusqu'à 200, d'après de récentes recherches). La réalité de ce carnage sera dissimulée par les autorités de l'époque et restera impunie.

Longtemps occultée par l'histoire officielle, la tragédie du 17 octobre 1961 a fait l'objet d'une résolution relative à « la reconnaissance et la condamnation du massacre des Algériens du 17 octobre 1961 à Paris », adoptée par l'Assemblée nationale le 28 mars 2024. La reconnaissance et la condamnation du crime d'État du 17 octobre 1961 – dont la chaîne des responsabilités est, à ce jour, établie – reste à faire.

Appel à rassemblement : Vendredi 17 octobre 2025 Le Collectif « Pour une histoire franco-algérienne non falsifiée » commémore le 17 octobre 1961 Un massacre colonial au cœur de Paris

17h30 – Rassemblement sur la passerelle de l'Archipel – Perpignan Prise de parole et lancer de fleurs

18h30 – **Ciné-débat** « Ici on noie les Algériens » de Yasmina Adi (90mn) Cinéma Castillet centre-ville – Perpignan



« Mêlant témoignages et archives inédites, histoire mémoire, passé et présent, le film retrace les différentes étapes du 17 octobre 1961, et révèle la stratégie et les méthodes mises en place au plus haut niveau de manipulation de l'État l'opinion publique, récusation systématique de toutes les accusations, verrouillage de l'information afin d'empêcher les enquêtes... » (Film DOC)

Premiers signataires

ANPNPA – Association nationale des pieds-noirs progressistes et leurs ami.e.s ; ASTI66 – Association de solidarité avec tous les immigrés ; Fédération franco-algérienne ; L'Alternative ! Endavant ; LDH66 ; LFI ; Mouvement de la Paix ; MRAP66 ; NPA66 ; PCF66 ; Survie ...